



<http://www.certeurope.fr>

CertEurope vient d'être retenu par le MINEFFI.

CertiGrefte, client de CertEurope vient d'être retenu par le MINEFFI. La centaine de greffiers français distribuera des certificats sous forme de "kits" édités par CertEurope. Ces certificats recevront les codes indispensables afin d'être compatibles avec les applications du MINEFFI (Télé TVA par exemple). CertEurope envisage de se faire "reconnaître" par l'URSSAF. Cet opérateur de confiance développe également un futur service de Tiers Horodateur. Les services d'archivage sont confiés à CDC Zantaz.